

Communiqué de presse

Le Circ Lyon se mobilise durant l'année 2010 et poursuit son travail d'information sur les différentes utilisations du chanvre

Retrouvez-nous le vendredi **15 octobre 2010** à la **Maison des Passages** au 44 rue St Georges Lyon 5^e (Métro C St Jean) à partir de 19 h 30, pour débattre et échanger sur

Les applications médicales du cannabis

Entrée libre, buffet gratuit, buvette...

Dans plusieurs textes égyptiens, dont un date du 13^e siècle avant J.C, ou dans d'anciens textes chinois et indiens notamment dans le plus vieux recueil traitant de plantes médicinales attribuées à l'empereur Shurmong le cannabis y est prescrit pour traiter vomissements, maladies infectieuses et hémorragies.

Le chanvre indien en tant que plante thérapeutique fait son apparition officielle dans la pharmacopée américaine en 1851, il est prescrit généralement comme analgésique, pour ces vertus sédatives, antispasmodiques ou antiémétiques. Le cannabis thérapeutique est alors très utilisé dans de nombreux pays. Il était le médicament le plus prescrit à l'époque et autant consommé que l'aspirine actuellement. Suite à une importante campagne médiatique diabolisant ses effets et stigmatisant ses utilisateurs, le « marijuana tax act » de 1937 en prohibe ses usages et ses divers produits dérivés (tiges, graines, feuilles). On assiste alors au retrait du cannabis de la pharmacopée pour des raisons d'ordre industriel peu connues. Les artisans de la prohibition, proches des industriels américains, avaient beaucoup d'intérêts à voir le chanvre prohibé ; ainsi Dupont de Nemours pouvait développer son industrie textile chimique débarrassée de la concurrence du chanvre... Les laboratoires pharmaceutiques se débarrassant quand à eux d'une plante embarrassante pour leurs futures molécules...

Néanmoins, on a vu un regain d'intérêt pour le cannabis thérapeutique à partir des années 1970, suite notamment à des travaux de recherche qui ont permis d'isoler les composants actifs de la plante. Destiné à stimuler l'appétit des malades atteints par le VIH ou réduire les nausées pour les cancéreux en chimiothérapie, le chanvre permet de lutter contre plusieurs maladies chroniques : sclérose en plaque, la maladie de Crohn, la colite ulcéreuse, le glaucome...

Durant les années 1990, l'utilisation du cannabis à des fins thérapeutiques est en débat dans de nombreux pays. Les vertus médicinales du cannabis ont été reconnues par plusieurs instances scientifiques. Aujourd'hui les traitements à base de cannabis sont autorisés dans plus d'une dizaine d'états américains. Aux Pays-Bas, en Suisse, Nouvelle-Zélande, Espagne, Portugal... La France l'a classé parmi les substances stupéfiantes dépourvues de toute utilité thérapeutique.

Pour en parler :

**Le Dr Alain Oddou, médecin psychiatre,
Membre du conseil d'administration de l'ALS
(Association de Lutte contre le Sida)**

CIRC Lyon

B.P 93043

69605 Villeurbanne cedex

Email : circ-lyon@no-log.org

<http://www.circ-asso.fr>

Tel : 06 11 53 10 07 Et tous les lundis soirs de 21h à 22h,

« Cannabis Circus », sur Radio Canut 102.2 Mhz,

<http://radio.canut.free.fr/>

